

Évaluation de l'initiative de recouvrement des coûts de l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire

Modalités Sous-comité technique

Le Sous-comité technique (SCT) veillera à la rigueur méthodologique et scientifique dans l'élaboration des éléments spécifiques de la demande de proposition (DP) concernant le contrat du projet d'évaluation.

1. MANDAT

- a) **Les fonctions techniques** - les responsabilités du Sous-comité technique seront :
- i) d'aider à la dernière étape de la demande de proposition (DP) selon l'orientation donnée par le Comité directeur de l'évaluation (CDE);
 - ii) de faire un examen plus poussé de l'ébauche des modalités d'évaluation préparée par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire;
 - iii) d'évaluer les soumissions relatives à la demande de proposition (DP) et de sélectionner la proposition gagnante;
 - iv) de participer, lorsque nécessaire, aux réunions avec la (les) partie(s) contractante(s) sur des questions techniques liées à la réalisation du projet.
- b) **Les fonctions individuelles des membres** - les membres du Sous-comité technique peuvent se faire demander individuellement :
- i) d'assister et (ou) de participer à n'importe quelle consultation qui pourrait être exigée pendant le processus d'évaluation et pendant le travail relatif à la DP;
 - ii) d'examiner et d'évaluer les résultats de consultations de ce genre puisqu'elles font partie du processus d'élaboration et d'évaluation de la DP;
 - iii) d'identifier les renseignements et les connaissances spécialisées utiles au projet et d'en faciliter l'accès.

2. COMPOSITION

Les membres du Sous-comité technique seront :

Robert Woods, président - Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire
Brian Glabb, Santé Canada
Randy Legault, Secrétariat du Conseil du Trésor
Len Ritter, Université de Guelph
Chuck Beach, S.C. Johnson & Son Ltd
Peter MacLeod, CropLife Canada
Nicole Howe, Fédération canadienne de l'agriculture
Georgia Livadiotakis, Santé Canada

Il est interdit aux membres du SCT de déposer une soumission pour le contrat d'évaluation, que ce soit comme entrepreneur direct ou comme sous-traitant.

3. RAPPORTS

Le Sous-comité technique travaillera sous la direction du CDE et fournira des rapports réguliers de sa progression au CDE. La directrice exécutive de l'ARLA demeure responsable de l'approbation des recommandations du Sous-comité technique.

4. FONCTIONNEMENT

Les services de secrétariat seront assurés par la Division de la planification et de la coordination de la gestion (DPCG). Pour les besoins du Sous-comité technique, les conversations pendant les réunions se feront dans les deux langues officielles. Les ébauches de documents seront présentées au Sous-comité technique dans la langue dans laquelle elles ont été rédigées. Tous les documents finaux seront présentés dans les deux langues officielles.

Tous les membres du Sous-comité technique ont des statuts égaux lors des échanges. Les décisions seront prises en consensus à moins qu'un membre ne demande spécifiquement le vote sur une question, enregistré ou non.

Le Sous-comité technique déterminera les dates de ces réunions à la première rencontre.

5. DURÉE PROPOSÉE DU MANDAT

Le Sous-comité technique débutera ses activités en novembre 2002 et devrait avoir terminé l'exercice de ses fonctions dans ce projet en mai 2003.

6. ATTESTATION DE SÉCURITÉ ET CODE DE DÉONTOLOGIE

On s'attend à ce que les membres du Sous-comité technique se conduisent de façon appropriée,

c'est-à-dire de sorte qu'on ne puisse raisonnablement pas interpréter qu'un membre a agi dans son intérêt ou dans celui d'une autre personne, d'une société ou d'une organisation. Tous les membres du comité ne faisant pas partie du gouvernement fédéral seront donc appelés à signer une entente de confidentialité.

7. INDEMNISATION

Les membres qui ne font pas partie du secteur privé recevront une indemnité de frais de déplacement selon la politique en vigueur au gouvernement fédéral. Des honoraires ne seront versés qu'aux personnes dont l'adhésion au comité entraîne des difficultés économiques.